

Ils ont marqué l'année

Engrillagement en Sologne

Première victoire face aux clôtures

Depuis plus de 20 ans, Les Amis des Chemins de Sologne font office de lanceurs d'alertes et dénoncent l'engrillagement de la Sologne. Un combat qui, petit à petit, porte ses fruits et qui a connu sa première victoire, jeudi 20 décembre.

« On est assis sur une bombe », prévenait Raymond Louis, dans les colonnes de *La Voix du Sancerrois*, le 14 mars dernier. La bombe, c'était le risque sanitaire qui plane sur la Sologne. Consanguinité, tuberculose ou encore peste porcine africaine (PPA) menacent le gibier qui habite le territoire, en raison du pullulement de clôtures, de part et d'autre des forêts de Sologne. « Les grillages poussent partout, s'alarmaient alors Marie et Raymond Louis, membre et président des Amis des Chemins de Sologne. Ces clôtures créent un vrai labyrinthe et empêchent la libre circulation des animaux. »

Depuis, les Solognots n'ont eu de cesse de frapper aux portes des plus hautes autorités pour que leur voix et leurs inquié-



Raymond Louis et Nicolas Vanier poursuivent leur combat pour préserver leur Sologne natale. (PHOTO : DR)

des soient entendues.

Grâce à l'appui du réalisateur Nicolas Vanier (*), et à l'intérêt d'élus – de tout bord politique – leur combat a gagné en visibilité. « Au cours de l'année, nous avons enchaîné les rencontres avec les députés, les sénateurs, le président du Conseil régional

François Bonneau, le président de la Fédération nationale des chasseurs Willy Schraen... », souligne le couple de Brionnais. Un travail de longue haleine qui n'a pas été vain, puisque Willy Schraen a porté l'engrillagement jusqu'au plus haut niveau de l'État. « Il a ren-

contré le Président Emmanuel Macron, le 27 août dernier, se remémore le binôme. Et quand il est sorti de la réunion, il nous a envoyé un message : « C'est le commencement de la fin de l'engrillagement », déclarait-il. Le Président l'a entendu et lui a assuré qu'il allait s'emparer du sujet. »

« Notre Sologne se meurt »

C'est finalement fin décembre, que la première concrétisation de la lutte de Raymond et Marie Louis, et des membres de l'association des Amis des Chemins de Sologne, a eu lieu. Le 20 décembre, Guillaume Peltier, député du Loir-et-Cher, qui se bat aux côtés du couple depuis de nombreuses années, a défendu et fait voter par la majorité des élus du Conseil régional, un amendement historique pour l'avenir de la Sologne. « Tout en respectant le droit de propriété qui est fondamental et préservé, cet amendement limite l'engrillagement en Sologne, en instaurant deux nouvelles règles pour les futures clôtures : limita-

tion à 1,20 mètre de hauteur et obligation d'utiliser des matériaux naturels pour ces clôtures, comme la brémaille », détaille Chrystel de Filippi, collaboratrice parlementaire du député du Loir-et-Cher. Il s'agit ici de mettre fin à l'extension de l'engrillagement qui a atteint plus de 4.000 km en 2018.

« Beaucoup de personnes ne reconnaissent plus leur Sologne, regrettent Marie et Raymond Louis. Notre Sologne, fière de ses traditions de chasse, de son patrimoine naturel, aujourd'hui, se meurt. C'est pour la sauvegarder que nous poursuivons notre engagement. »

Car, ils le rappellent, le

risque sanitaire est, plus que jamais, d'actualité. En effet, plusieurs cas de PPA ont été signalés en Belgique. « Il nous paraît inconcevable de croire que la maladie s'est arrêtée à la frontière de la France », reconnaissent les cofondateurs de l'association. Le combat pour une Sologne ouverte, où les animaux ne seraient pas parqués dans des propriétés cloisonnées et soumis à des chasses surdimensionnées, se poursuit.

MÉLANIE PRADALIÉ

melanie.pradalie@centrefrance.com

(*) En 2017, son film *L'école buissonnière* attirait plus de deux millions de spectateurs dans les salles obscures. Un long-métrage qui a notamment été tourné à Brion-sur-Sauldre.

Une rencontre avec le ministre

Le 22 novembre, Guillaume Peltier, député du Loir-et-Cher, et François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire, co-signaient une lettre à l'attention du ministre de la transition écologique, François de Rugy. Dans ce courrier, les élus sollicitaient une rencontre avec le ministre. « Il en va de l'avenir de ce territoire naturel et cynégétique exceptionnel, [...] de l'avenir de son développement économique et touristique, de la préservation du patrimoine génétique et sanitaire des animaux sauvages de la Sologne », concluaient-ils. Leur demande a été entendue, ils seront reçus par François de Rugy, mercredi 16 janvier. Objectif ? Obtenir des avancées législatives complémentaires.